

Avec le Plan climat, le pays Thur Doller lutte contre le réchauffement climatique en mettant en œuvre des mesures de réduction des gaz à effet de serre. Une initiative qui allie actions, discussions et sensibilisation.

Alsace

LE PAYS THUR DOLLER S'ACTIVE POUR LE CLIMAT

contact MIKAËL LUX - mikael.lux@ademe.fr

www.pays-thur-doller.fr

Le pays alsacien Thur Doller, dans le Haut-Rhin, a été créé à la suite de la loi, de juin 1999, sur l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (dite loi Voynet). Il réunit quatre communautés de communes sur un territoire de 486 km² marqué par une cohésion historique, économique et culturelle. Pour lutter contre le réchauffement climatique, le pays Thur Doller a décidé, en janvier dernier, de mettre en œuvre un Plan climat, soutenu par l'ADEME, la région Alsace et l'Union européenne. Nouveau cadre d'action, le Plan climat permet aux territoires signataires d'engager différentes actions de réduction des gaz à effet de serre. Les modalités techniques et financières sont définies dans un contrat d'objectifs climat (COC) conclu avec l'ADEME et la région Alsace pour trois ans. L'ambition? Développer une approche globale et transversale des questions énergétiques et environnementales dans les politiques locales en fédérant les acteurs, en favorisant la concertation et le débat local, et en renforçant la cohérence des actions sectorielles.

ACTIONS AUPRÈS DES HABITANTS

« L'ADEME et le conseil régional d'Alsace soutiennent techniquement la démarche et, financent, avec le Fonds européen de développement régional (Féder), l'animation et la communication liées au Plan climat, explique Mikael Lux, ingénieur chargé des Plans climat à la délégation régionale Alsace de l'ADEME. Le COC s'inspire des contrats ATEEE (Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique) déjà créés par l'ADEME. » Celui du pays Thur Doller devrait être signé cet automne, après plusieurs échanges entre l'ADEME et les élus de la collectivité, pour vérifier l'adéquation du projet avec



BONNE PRATIQUE

UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

L'ADEME et la région Alsace mettent à la disposition du pays Thur Doller plusieurs outils d'accompagnement d'envergure régionale. Le diagnostic préalable à la mise au point du Plan climat pourra notamment s'appuyer sur l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), établi par l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace. Le territoire pourra aussi bénéficier

de l'expertise du programme Énergie (www.energie.fr), créé en 2003 par la région et l'ADEME pour réduire les émissions de GES et faire la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Soutenu par l'Union européenne, Énergie fait ainsi des études de faisabilité et évalue les investissements liés aux énergies renouvelables, par exemple pour les opérations pilotes menées dans le bâtiment dans le cadre d'un appel à projets.

les objectifs chiffrés du Plan climat.

« La première phase consistera à effectuer un diagnostic du territoire afin de déterminer notre stratégie d'action, précise Ludovic Philippe, chargé de mission Plan climat au pays Thur Doller. Parallèlement, nous avons fait le choix de mener des actions concrètes



Le pays Thur Doller ambitionne de devenir un pôle d'excellence en matière d'énergies renouvelables.

de sensibilisation des 65 000 habitants. »

Un calendrier climat sera ainsi distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Il comportera, mois par mois, les gestes à effectuer (tri sélectif, achats responsables, covoiturage) avec des infos pratiques (adresse des centres de tri...). Autre exemple : les « Rencontres du climat », du 6 au 16 novembre, ont mêlé conférences, projections-débats, spectacles... Le principe? Faire parler du climat, en impliquant les associations locales, les artistes et les médias. L'événement vise à faire connaître le Plan climat auprès des 65 000 habitants et à sensibiliser les acteurs des collectivités. Les élus et techniciens des communautés de communes du territoire participeront d'ailleurs à la prochaine étape du projet : la création du comité de pilotage du Plan climat, aux côtés des représentants de l'ADEME, de la région, du parc naturel régional et du pays.

UN SOUTIEN FINANCIER QUI COMPTE

L'ADEME, la région Alsace et le Fonds européen de développement régional (Féder) pourront participer au financement sur trois ans du poste de chargé de mission Plan climat du pays, à hauteur de 148 000 euros au maximum. L'accompagnement de la démarche bénéficiera d'une aide maximale de 42 000 euros pour des actions de sensibilisation, d'élaboration et de mise en œuvre de la démarche. Ces aides s'ajoutent aux dispositifs thématiques existants.